

GENERALITES : LES GRANDES ET PETITES SOCIETES DE CELLULOÏD – LES SITES INDUSTRIELS – LA PRODUCTION	1
Les sociétés de celluloid importantes	1
Les petites sociétés.....	2
Les sites industriels.....	3
Production : historique	4
Prix : historique.....	4
Les résultats financiers	5
Les ententes.....	6
Technicité - Diffusion des connaissances	7
Le développement en aval.....	8
Evolution des sociétés de celluloid 1930 - 1979	9
Bibliographie.....	9

GENERALITES : LES GRANDES ET PETITES SOCIETES DE CELLULOÏD – LES SITES INDUSTRIELS – LA PRODUCTION

La première usine de celluloid française (et européenne) entre en fonctionnement en 1877 à Stains. Elle appartient à la Compagnie Française du Celluloïd, seule société ayant le droit d'exploiter le nom de marque "Celluloïd". Mais si le nom de marque est réservé, sa fabrication, du moins celle du mélange nitrocellulose-camphre, est libre, puisque le juge américain Blatchford a reconnu l'antériorité de Parkes. Aussi la concurrence est-elle ouverte, dès 1879, d'abord sous la forme d'une petite société, la Compagnie des Matières Plastiques. D'autres, tout aussi modestes, suivront.

Les sociétés de celluloid importantes

Si l'on excepte ces petites sociétés qui vont faire florès quelque temps et dont on examinera le cas plus loin, il faut attendre 1889 pour voir apparaître une seconde entreprise importante, la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques. Mais c'est encore plus tard, durant la période comprise entre 1896 et 1907, de loin la plus féconde, que se succèdent une série de créations :

- la Société L'Oyonnithe, en 1895, qui deviendra la Société Nouvelle l'Oyonnithe (usine de Monville) ;
- la Société Industrielle de Cellulose, en 1899, qui deviendra la Société Industrielle du Celluloïd (usine de Villetanneuse) ;
- l'Oyonnaxienne, en 1900 (Oyonnax, Ain) ;
- la Bellignite, en 1905 (Bellignat, Ain) ;
- la Société Drevet, en 1906, et la Celluloïne, en 1907, toutes deux à Oyonnax, qui fusionnent et fondent la Société Lyonnaise de Celluloïd en 1908 ;
- la Société Gustave Convert et Cie, en 1907 (Pencran, Finistère).

La Compagnie Française du Celluloïd et la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques ont été fondées, la première pour exploiter un procédé de fabrication étranger, la seconde pour consolider l'économie de son usine de fabrication de nitroglycérine et élargir son champ d'intervention industrielle dans le domaine des composés nitrés. Dans les deux cas, les fondateurs sont des financiers. Mais seule la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques est adossée à un groupe, la Société Centrale de Dynamite, c'est-à-dire le puissant groupe Nobel.

Les autres sociétés – la seconde vague pourrait-on dire – se sont créées pour répondre à un besoin : celui de disposer d'une source de matière première pour garantir une fabrication ou un commerce préexistant. Elles sont toutes, à des degrés divers, d'inspiration oyonnaxienne, c'est-à-dire que tous les fondateurs ont une attache originelle – fonds de négoce, fonds de fabrique – à Oyonnax

ou dans la région. Cette "seconde vague" répond à la montée en puissance d'Oyonnax, lieu de consommation de celluloïd le plus important de France.

Les fondateurs ou/et souscripteurs principaux sont :

- des négociants : Neumann et Marx (siège à Oyonnax, bureau à Paris) pour la Société Industrielle du Celluloïd ; Charles Bernadac (qui, de longue date, possède un dépôt à Oyonnax) pour la société l'Oyonnithe,
- des fabricants oyonnaxiens, pour l'Oyonnaxienne,
- des négociants et fabricants oyonnaxiens dans le cas de la Société Lyonnaise de Celluloïd et évidemment des établissements Convert.

Le cas de la société La Bellignite est un peu particulier. Les souscripteurs sont parisiens pour l'essentiel du capital. Mais Oyonnax y est représenté, très modestement il est vrai, par quelques fabricants locaux.

Certains négociants et fabricants sont présents dans plusieurs sociétés. L'exemple le plus typique est celui d'Anel, tantôt désigné comme négociant à Paris, également à Oyonnax, tantôt fabricant de poupées et de peignes. En fait, c'est probablement d'abord une maison de commission. Auguste Anel est à la fondation de l'Oyonnithe en 1895, de la société Nouvelle Oyonnithe en 1899. Il s'associe à Tissier, négociant à Paris, pour créer la Maison Tissier et ses fils, Anel et Fraysse "*pour l'exploitation d'une maison de fabrication et de commerce de peignes, articles de toilettes, ballons, corne, applications diverses en celluloïd*". Il s'en sépare un an plus tard pour former la société Anel et Fraysse. En 1905, il est présent à la souscription de la Bellignite (une participation symbolique d'une seule action). En 1907, c'est un des plus gros souscripteurs de la Celluloïne qu'il préside. Avec l'apport de cette dernière à la Société Lyonnaise du Celluloïd, il en devient un actionnaire important. En 1920, il est cofondateur avec Gonnetant de la petite société l'Oyonnalithe. Le cas d'Anel est exemplaire et très lisible grâce à l'existence de documents clairs. Est-il le seul cas ?

Après 1908, il n'y a plus de création de nouvelle société importante de celluloïd.

Les petites sociétés

Très rapidement, après le début de commercialisation du celluloïd par la Compagnie Française du Celluloïd, une concurrence se manifeste, comme en témoigne – pour en minimiser l'importance – ce commentaire du président rapporté dans le compte rendu de l'assemblée générale de la C.F.C., du 19 avril 1880. "*A ce jour, aucune concurrence sérieuse n'a créé d'établissement en France. La Xylonite seule s'est assez sérieusement établie sur la place pour que nous ayons à compter avec elle. Mais la supériorité de notre produit nous rend la vie facile.*" Böckmann, en 1881, y fait implicitement allusion : "*La fabrique de Stains (de la C.F.C.) prépare incontestablement le meilleur celluloïd de notre continent. Des couleurs vives et un travail agréable distinguent ses produits et compensent largement son prix de 20 à 25 % plus élevé.*" Il existe donc d'autres producteurs.

En effet, à côté de la Compagnie Française du Celluloïd et bien avant la fondation de la seconde importante Société de Celluloïd en 1889, d'autres sociétés, moyennes, voire petites, se sont lancées, le plus souvent modestement, dans la fabrication du celluloïd avec d'autant plus de facilité que la fabrication est libre. Leur recensement est difficile, sinon impossible. Leur existence a été généralement éphémère et, de toute façon, discrète. Les quelques noms qu'on va citer attestent la réalité de ces sociétés, mais ne permet pas d'en apprécier l'importance numérique ni leur poids économique.

Dès 1879, le 25 avril, est fondée la Compagnie des Matières Plastiques "*pour la fabrication et l'exploitation de matières plastiques à base de cellulose*" au capital de 100.000 francs, siège social et usine à Ivry. Quatre ans plus tard, on n'en entend plus parler. En 1883 The Monville Phibrolithoïd

s'installe à Monville. Elle y reste dix ans, puis périclité ; elle est rachetée par Charles Bernadac qui fondera la Société l'Oyonnithie en 1895. Dans l'*Annuaire de Paris*, on trouve : en 1883, la Compagnie Française du Lithoxyle (usine à Gravelle-Saint-Maurice) ; en 1885 et durant quelques années, "Le Cellulo" de P.Wall ("*imitation du corail, turquoise, ivoire, écaille, ambre*") ; en 1891, l'Agence Française du Lithoïd ("*matière première à base de cellulose*"). Il n'est évidemment pas certain que tous ces produits (Phibrolithoïd, Lithoïd, Lithoxyle, Cellulo) soient exactement du celluloïd – puisque le nom ne pouvait être revendiqué –, mais ils en sont probablement très proches.

Mis à part la Phibrolithoïd dont l'Oyonnithie reprendra les actifs, ces sociétés de la fin du siècle n'ont pas laissé d'autres traces. Quelques indices permettent de penser que, plus tard, d'autres petites sociétés se constituèrent, dont l'importance quantitative nous échappe. En 1903, la petite "Société de Cellulose-Coton pour poudre blanche de guerre et Celluloïd" se crée pour fabriquer du celluloïd à Pencran (Finistère). Si elle n'avait pas été reprise en situation de déconfiture par Gustave Convert, son existence en tant que fabrique de celluloïd nous serait peut-être ignorée. En 1908, paraît une annonce dans la revue *Caoutchouc et Gutta-Percha* : elle concerne la vente d'un atelier de fabrication de celluloïd de 700 kilogrammes/jour. Qui était le vendeur ? Qui fut l'acheteur, si acheteur il y eut ? Nous l'ignorons. A Oyonnax, en 1900, Pierre Joseph Gonnetan et Louis Frédéric Bondet s'associent pour la "*fabrication et le commerce du celluloïd et toutes matières similaires*". L'affaire ne vit pas longtemps ; la société est dissoute et remplacée par Gonnetan frère et sœur et David, "*exploitation et fabrique de celluloïd*". En 1920, Louis et Pierre Gonnetant (les mêmes ?) fondent avec Auguste Anel, comme on l'a vu, et Charles Paturel, l'Oyonnalithe, "*fabrication de celluloïd et de toute autre matière plastique à base de caséine*". Il y a aussi Gachon, à Oyonnax. En 1925, ces petites sociétés sont créditées de 10 % de la production nationale de celluloïd, sans que soit précisé, d'ailleurs, si elles fabriquent aussi leur nitrocellulose ou si elles l'achètent. Il y a tout lieu de penser qu'elles se fournissent en nitrocellulose à la Poudrerie du Moulin Blanc, du moins à cette époque, ou qu'elles utilisent des déchets (comme l'indiquent Delorme et Bluma en 1943 pour la Bellignite, ainsi que Gonnetant et Gachon).

A côté de ces sociétés dont l'objectif est la fabrication du celluloïd "classique", des chercheurs ont essayé de fabriquer des variantes visant à remédier aux défauts du celluloïd. Exceptionnellement, certaines ont donné lieu à une suite industrielle, même si celle-ci fut de très courte durée. C'est le cas de la Société du Celluloïd Ininflammable, constituée vers 1906 à Paris pour exploiter dans une usine de Bourges les travaux de Bethisy. Ce dernier a déposé, en collaboration, plusieurs brevets dont deux visent une nouvelle matière ignifuge (BF 275.151, 1898, "*Nouvelle matière ininflammable solide ou liquide à base de cellulose dite Cellulognifuge*" et BF 368.006, 1906, "*Celluloïd sans camphre ininflammable*"). C'est probablement pour exploiter ce deuxième brevet qu'est constituée la société. Le procédé décrit met en œuvre une tétranitrocellulose plastifiée avec un mélange d'acétate d'amyle, d'unona selenica, d'essence d'aspic. Pour la fabrication qui débute vers 1908, on débauche un collaborateur de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques. Mais l'affaire capote rapidement et le matériel liquidé est racheté en partie par... la Société Générale.

Les sites industriels

La situation géographique des sites de fabrication doit répondre à quelques critères importants: être installé à proximité d'une source d'acide nitrique, disposer d'eau de bonne qualité en abondance, être si possible près d'une région d'emploi du celluloïd. Les matières premières principales sont la cellulose, généralement sous forme de papier de faible grammage, les acides nitriques et sulfuriques. La cellulose provient de papeteries d'où elle est transportée sans difficulté particulière. Il n'en est pas de même pour les acides et surtout l'acide nitrique, produit cher dont le transport dans des touries de grès est délicat. Il est donc souhaitable que l'usine de nitration soit proche d'une source d'acide. Ainsi la Compagnie Française du Celluloïd et la Société Industrielle de Cellulose s'installent-elles près de Saint-Denis non loin des usines Saint-Gobain et Malètra, la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques à La Rivière-Saint-Sauveur près de la dynamiterie d'Ablon qui fabrique acide nitrique et sulfurique, la Société Lyonnaise du Celluloïd à Saint-Fons sur un terrain jouxtant la soudière de Saint-Gobain. Reste, pour ce qui concerne les grandes sociétés, le cas de

l'Oyonnaxienne, très éloignée des centres de production d'acide et, de plus, d'accès parfois difficile en hiver. Le problème a été résolu, du moins pour l'approvisionnement en acide nitrique, en montant sur place une petite installation de fabrication par attaque sulfurique du nitrate de potassium en utilisant le procédé Valentiner. Pour la Bellignite, nous ignorons la source d'acide. Quant à l'atelier de Pencran de Gustave Convert, il est probable qu'il bénéficiait de la proximité de la poudrerie du Moulin Blanc.

Schématiquement, les principales régions d'emploi du celluloïd sont les régions Ile-de-France–Normandie (en tenant compte d'Ezy) et Oyonnax. C'est là que sont localisés les secteurs de production les plus importants, sachant que les usines normandes sont desservies par des lignes ferroviaires et situées à proximité des ports de Rouen et du Havre. Thiers et Ezy, qui transforment le celluloïd, ne justifient pas une production locale de matière première.

Production : historique

Comment se développe l'industrie du celluloïd à partir de 1878 ? Le démarrage est lent en raison du prix élevé de la matière. Mais la production augmentant et la concurrence – surtout allemande – se développant, le prix de vente baisse et le marché s'élargit. Toutefois, on manque d'éléments précis pour suivre l'économie du celluloïd entre 1878 et 1891. Par contre, à partir de cette date et jusqu'à 1914 pour la production, à 1924 pour les ventes, on dispose d'une source intéressante d'informations détaillée provenant de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques. Ces renseignements sont précieux. Compte tenu de l'importance majeure de cette société, on peut estimer que sa courbe de production (les accidents propres à la société étant écartés), reflète bien l'historique général de la profession.

Manifestement, la production et la vente, deux paramètres liés *grosso modo*, sont fortement affectés par de nombreux accidents dont les plus importants sont les crises de la profession auxquelles s'ajoutent les fréquentes crises générales de l'industrie française : 1901, 1907, 1909¹.

Mis à part la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques dont nous disposons des chiffres sûrs concernant la production pour 1893-1914, nous connaissons très mal les productions des autres sociétés françaises, sauf à partir de 1945 dès lors que les documents syndicaux apportent quelques informations plus précises. Par ailleurs, les chiffres issus de la littérature (souvent repris par plusieurs auteurs successifs) sont parfois des estimations, au demeurant peu cohérentes : la qualité de l'information est discutable ; on peut légitimement craindre qu'il y ait aussi confusion entre capacité de production, production effective et ventes.

Sur le tableau I donné en Annexe 1, sont portés les chiffres recensés jusqu'en 1940. Outre la parcimonie des informations, on doit constater que la confrontation des données irrécusables avec les valeurs issues de documents secondaires, même s'il s'agit de rapports contemporains, conduit toujours à des écarts significatifs : les chiffres réels sont toujours inférieurs.

Sur le tableau II donné en Annexe 2, sont rassemblés les chiffres déclarés au syndicat professionnel pour la période 1947-1963. A partir de 1964, ils ne concernent plus que trois sociétés : Petitcollin, la Société Nobel Française et les Etablissements Convert.

Prix : historique

Selon Dubois, le prix du celluloïd, à l'origine de la fabrication en France, était de l'ordre de 40 francs le kg. Dix ans plus tard, il était descendu à 12 francs. En 1891, le prix moyen de vente de la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques est de 7,80 à 8 francs, tant à Paris qu'à Oyonnax.

¹ Ces courbes seront commentées davantage dans le chapitre consacré à la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques.

Cette Société nous livre ses prix moyens mensuels de vente entre 1894 et 1924. Ils sont reportés sur la courbe donnée en Annexe 4 du chapitre A 1 325 220 consacré à cette société. Les chiffres ont été corrigés pour tenir compte de la dépréciation du franc qui devient importante à partir de 1910. Les prix sont donc exprimés en francs constants.

Jusqu'en 1896, le prix reste stable entre 7,51 et 8 francs. Il s'agit toujours de prix moyens, car le tarif varie suivant la qualité des produits : les plus claires sont vendues plus cher. Le prix du mois est donc fonction des qualités vendues durant l'exercice.

A partir de 1896, commence une lente érosion : elle correspond au démarrage de l'Oyonnithe, donc à l'augmentation de l'offre. La baisse est régulière jusqu'en 1899. A cette date, les sociétés de celluloïd décident d'un commun accord de hausser leur prix de vente, alors descendu à près de 6 F. Il faut préciser que, durant la même période, le prix du camphre est passé de 3,1 F à 5,7 F le kg. Le redressement est spectaculaire, mais temporaire : l'accord est dénoncé et les prix reprennent leur pente décroissante. La montée en puissance de l'industrie allemande du celluloïd, donc des importations, n'y est pas étrangère. L'accident observé sur la courbe en 1904 doit probablement être attribué aussi à l'augmentation du prix du camphre qui se poursuit. Après une baisse significative, la remontée des prix, qui se stabilisent à une valeur élevée, correspond à la flambée et à la pénurie du camphre. L'entrée dans une période de crise économique entraîne la chute du prix du camphre et celle du celluloïd – par effet mécanique, mais également sous la pression de la concurrence.

Ensuite, c'est la guerre. Nous ne sommes plus dans une économie de concurrence, mais de pénurie qui perdure quelque temps après l'armistice : les prix sont élevés. Mis à part une remontée spectaculaire en 1920, ils reprennent leur tendance à la baisse. A partir de 1924, nous ne disposons que des chiffres de vente moyens de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques. Les autres sont rares, peu comparables : ils ne correspondent pas au même "mix". En 1930, le kilogramme vaut 30 F courants (soit environ 4,4 F constants), mais quel sens faut-il donner à ce chiffre quand, en 1935, Dominjon-Bompard indique une fourchette de 15 à 40 F courants ?

Il faut insister et souligner combien le camphre pèse sur le coût final. La part dans le prix de revient est, en effet, très importante, comme en témoignent ce relevé provenant des comptes de la Société l'Oyonnithe en 1908 :

- Nitrocellulose:	1,8 F
- Camphre :	1,5 F
- Alcool:	0,2 F
- outillage et produits divers :	0,15 F
- main-d'œuvre :	0,40 F
- frais généraux usine :	0,15 F
- commission :	0,015 F
- transport :	0,10 F
- frais généraux administratifs :	0,15 F
Total :	4,50 F

A cette époque, le camphre est acheté à 5 F/kg environ. Le prix de vente du celluloïd est environ 5 F également.

Les résultats financiers

Les bénéfices connus sont reportés sur le tableau III, en Annexe 3. Ils sont malheureusement incomplets, mais permettent de préciser l'analyse par sociétés rapportée plus loin. S'en dégagent toutefois avec évidence la bonne santé de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques jusqu'en 1920 et, pour une période de référence plus courte, celle de la Société Industrielle du Celluloïd et de l'Oyonnaxienne. Les chiffres appartenant à l'Oyonnithe reflètent l'histoire

tourmentée de cette société. (Noter que certains chiffres ne correspondent pas à l'activité industrielle proprement dite, car ils intègrent des profits ou pertes provenant de cessions ou d'achat d'actifs; ainsi pour l'exercice 1907, le bénéfice (2,148 millions) reflète la vente des brevets sur le camphre).

L'analyse des courbes des tonnages vendus et des prix de vente de la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques, considérée ici comme société témoin, met en évidence le poids des facteurs extérieurs, de la concurrence, des crises économiques nationales et internationales. Face à ces agressions, comment les sociétés de celluloïd ont-elles réagi ? Quelle a été leur réponse, et leur défense ? Ententes commerciales ? Originalité technique et technologique ? Développement en aval ?

Les ententes

Les ententes commerciales peuvent être des outils pour remonter les prix ou enrayer leur baisse.

Dès 1894, on trouve déjà trace d'une entente entre les deux importantes sociétés de l'époque, la Compagnie Française du Celluloïd et la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques, afin de profiter de l'arrêt de l'usine de Monville pour augmenter le prix de certaines qualités (écaïlle jaspée) à Oyonnax. Mais ces ententes ne donnent pas toujours le résultat escompté. L'accord de décembre 1899 entre les sociétés de celluloïd françaises (Compagnie Française du Celluloïd, Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques, Société Nouvelle Oyonnithe) et les quatre fabriques allemandes (dont la Société Rhénane, Rheinische Gummi und Celluloïd Fabrik de Mannheim) et anglaises, a eu pour conséquence la naissance d'un nouveau concurrent : la Société l'Oyonnaxienne, sans pour autant que l'entente dure très longtemps. La Société Rhénane dénonce cet accord un an plus tard. Les trois sociétés françaises restent solidaires, mais la puissance de la société allemande permet à celle-ci d'adopter une politique indépendante, voire de casser les prix, comme elle le fait en 1903 en proposant le kg à 5,5 F au lieu de 6.

Si les ententes sont malaisées face à une concurrence étrangère puissante et agressive, du moins les fabricants éprouvent-ils le besoin de fonder un syndicat qui voit le jour en 1909². Mais peuvent-ils s'entendre durablement ? Un rapport du Crédit Lyonnais en 1909 apporte une réponse : "*Quant à une entente entre les producteurs, elle semble peu probable, toutes les entreprises, sauf une, ne se rattachant à aucun groupe financier, leur direction étant souvent aux mains d'hommes dont les vues sont assez courtes*". L'avenir donnera raison à cet analyste. Mais, dès cette époque, apparaît une idée plus forte que la création d'une simple entente : en février 1910, un projet d'unification des sociétés de celluloïd est proposé par un membre du syndicat. Les discussions durent un an ; le projet est abandonné "*en raison des prétentions de certaines sociétés*". La Compagnie Française du Celluloïd, la Société Lyonnaise du Celluloïd et l'Oyonnithe continuent de rechercher toujours les bases d'une collaboration.

Il est vrai que pour deux d'entre elles, la situation devient dramatique. La Compagnie du celluloïd est rachetée à bas prix par la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques à qui le président de l'Oyonnithe propose également de céder sa société. Pour l'autre – et, plus généralement, pour les autres – on vivote. "*A une exception près, les sociétés françaises étaient dans une situation financière précaire (...). En 1913, en raison surtout de l'insuffisance de protection douanière, certains producteurs envisageaient la fermeture de leur usine, d'autres leur annexion par une société étrangère.*"³

La période de guerre apporte aux sociétés l'aisance financière et reporte les échéances. Les problèmes réapparaissent ensuite. La crise de 1921 rappelle les réalités de l'économie de paix. Maintenant, c'est l'époque des concentrations-fusions : opération amiable entre la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques en 1924 pour fonder la Société Industrielle des Matières

² On en parlait déjà en 1898 entre les sociétés de cette époque

³ F.Schueller Dix ans d'efforts, Chimie et Industrie 1925 (numéro hors série)

Plastiques ; opération inamicale, voire hostile, dirigée par Petitcollin, fabricant d'objets en celluloïd, qui prend le contrôle successivement en 1920 par un "coup d'état" de la Société Lyonnaise de Celluloïd qu'il rebaptise Compagnie du Celluloïd, puis en 1924 de l'Oyonnithe.

La grande crise qui débute vers les années 30 ébranle le monde en général et l'industrie du celluloïd en particulier. En Allemagne, les surcapacités sont considérables. Les exportations sont très difficiles : certains pays qui n'étaient pas fabricants, comme l'Italie, le sont devenus, réduisant d'autant leurs importations. Les états se protègent en élevant leurs barrières douanières. L'industrie du celluloïd est trahie aussi par ce qui fut longtemps son support : l'industrie du peigne, car la mode féminine a durablement écarté les ornements de la coiffure. Il faut enfin compter avec la concurrence de nouveaux produits : la caséine formolée qui a déjà trouvé sa place dans certains marchés et surtout l'acétate de cellulose et les produits émergents vinyliques – ces deux familles ayant comme caractères communs d'être justiciables d'une technique de transformation très productive, le moulage par injection, et de ne pas présenter l'inflammabilité du celluloïd. La situation est donc difficile. Pour tenter d'y remédier, les Allemands essaient de proposer pour l'Europe un ordre que les Français n'avaient pas su trouver auparavant pour la France : au nom des fabricants allemands de matières plastiques, le docteur Paul Muller, administrateur délégué de la Rhenische Westphalische Springdorf A.G., convainc les différents fabricants européens de celluloïd de se réunir à Cologne pour rechercher les conditions acceptables d'un contingentement des productions nationales au niveau mondial. Cette réunion a bien lieu le 3 novembre 1930, mais elle n'aboutit à aucun résultat pour des raisons pratiques.

En 1932, le paysage de l'industrie du celluloïd s'est considérablement simplifié. Il reste seulement deux grandes sociétés :

- la Société Nobel Française, qui résulte de l'absorption de la Société Industrielle des Matières Plastiques par la Société Centrale de Dynamite,
- la Compagnie du Celluloïd-Petitcollin-l'Oyonnithe.

L'Oyonnaxienne a été absorbée et liquidée par Gustave Petitcollin. Subsistent encore des établissements plus modestes : Convert, la Bellignite et quelques autres petites sociétés comme l'Oyonnalithe, Gachon.

Technicité - Diffusion des connaissances

Les différences de technicité ont-elles joué un rôle déterminant dans la compétition industrielle?

En 1878, le procédé de fabrication du celluloïd était celui que décrivent dans leurs brevets les frères Hyatt. En France, deux hommes ont joué un rôle important : les frères Jules et Charles Schmerber. D'eux, on connaît peu de chose. Ils sont présentés, selon les auteurs, comme des amis de Hyatt, comme les premiers directeurs de l'usine de Stains à la Compagnie Française du Celluloïd et de la Compagnie Franco-Américaine. Mais leurs noms n'apparaissent pas dans les documents que nous avons consultés sur l'origine de la Compagnie Française du Celluloïd. Cependant, leur rôle dans le démarrage de l'usine de Stains et de l'usine Marcus de Berlin est reconnu. Spécialistes du celluloïd, ils ont continué à jouer un rôle d'ingénieur-conseil après leur séjour à Stains. Directement et indirectement, ils participent à l'édification de l'industrie française du celluloïd et contribuent à certaines réalisations étonnantes.

On les trouve, en effet, au conseil d'administration de la Phibrolithoïd. Nul doute qu'ils ont participé à l'installation de l'usine de Monville dont le matériel et les procédés sont repris plus tard par l'Oyonnithe. D'ailleurs, les relations sont bonnes avec cette société qui succède à la Phibrolithoïd. Avec elle et avec son directeur Charles Bernadac, les Schmerber participent à la fondation de l'éphémère English Celluloïd.

A la création de la société L'Oyonnaxienne, les fabricants d'Oyonnax font appel à Jules Schmerber pour la technique. Plus tard, le directeur technique de l'Oyonnaxienne lui-même, l'ingénieur J.Drevet, crée sa propre société de celluloïd avec quelques associés oyonnaxiens et apporte ensuite sa technique lors de la fondation de la Société Lyonnaise de Celluloïd.

L'action des frères Schmerber ne se limite pas à la France. On l'a constaté lors de la création de l'English Celluloïd. Mais on les retrouve également en Allemagne à la Deutsche Celluloïd Fabrik de Leipzig.

La diffusion des techniques est aussi le fait des démissions du personnel au profit de sociétés concurrentes. La chose n'est guère appréciée par les directions et donne parfois lieu à des procès pour rupture de contrat, mais le spectre de ces procédures n'empêche pas les mouvements. A sa fondation, la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques embauche le directeur technique de la Compagnie Française du Celluloïd. A l'inverse, lorsque Neuman et Marx veulent installer une usine de celluloïd à Villetanneuse, ils débauchent deux personnes de la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques : Desvaux qui en est le représentant à Paris, intégré comme associé de la direction de la nouvelle société, et Aimond, chimiste "*pour monter et diriger une usine pour la fabrication du celluloïd*". De même, à sa création, la Société du Celluloïd Ininflammable recrute un employé de la Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques.

Ces débauchages sont importants puisqu'ils mettent d'emblée les nouvelles sociétés au niveau de la technique la plus récente. Ils n'interdisent pas les mouvements ultérieurs, même entre grandes sociétés, qui facilitent les remises à jour des connaissances. À la Société Générale, en 1903, Barrier quitte pour L'Oyonnithe et un contremaître des laminoirs passe à la Compagnie Française du Celluloïd. On peut citer l'exemple de l'ingénieur centralien Antoine Turin qui, successivement, occupe un poste à la Compagnie Française du Celluloïd, puis à l'Oyonnithe, enfin à la Société Industrielle du Celluloïd ; ou celui d'Henri Barthélemy, ingénieur de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie, qu'on rencontre chez Convert à Pencran (1912), à la Deutsche Celluloïd Fabrik d'Eilenburg (1912-1914), à la Société Générale pour la Fabrication des Matières Plastiques (1922), à la Société Industrielle du Celluloïd (1923)⁴, avant de poursuivre sa carrière à l'étranger dans le domaine de l'acétate de cellulose (Soie de Chatillon en Italie, Chatillon-Tubize Corporation aux Etats-Unis).

La diffusion des techniques est aussi le fait des fabricants de matériel. Ainsi la société Morane a participé à l'équipement de la Compagnie Française du Celluloïd à Stains. Elle est citée comme ayant également équipé les premières installations allemandes. C'est elle qui fournit le matériel à l'English Celluloïd. Elle développe et commercialise des essoreuses de nitration d'un type voisin de celles de Selwig et Lange. Les autres fabricants français et étrangers de malaxeurs, presses, etc. contribuent à la circulation des informations.

Il est donc manifeste que les procédés de fabrication de la nitrocellulose et du celluloïd pratiqués par les diverses sociétés de celluloïd sont bien connus par toute la profession.

Le développement en aval

Reste le développement vers l'aval, c'est-à-dire la fabrication d'objets en celluloïd. Toutes les sociétés qui ont été créées pour fabriquer la matière première celluloïd ont éprouvé le besoin, à un moment donné, d'étendre leurs activités vers la transformation et la vente de produits finis. Ainsi :

- La Compagnie Française du Celluloïd fonde la Compagnie Française de Chromolithie (1881) qui se spécialisera dans la fabrication de linge américain et de fleurs.
- La Société Industrielle du Celluloïd équipe une usine à Chauffry (1907) et dispose d'un atelier de fabrication d'objets à Oyonnax, avec Bondet.

⁴ Qui deviendront, après fusion, la Société Industrielle des Matières Plastiques

- L'Oyonnithe qui possède un dépôt de produits semi-finis à Oyonnax, participe à la fondation de la Société Petitcollin (1900) et s'enrichit en 1913 d'une société d'application de Villeurbanne (Dupont et Côte), spécialisée dans le linge américain.

- La Bellignite, peu de temps après sa fondation, a acquis les Etablissements Gachon jeune, fabrique de peignes à Oyonnax (1908).

- L'Oyonnaxienne éprouve la nécessité de créer la société des Applications l'Oyonnaxienne (1912)

- Convert fait le chemin inverse : d'abord transformateur, puis fabricant de celluloïd (1907), comme, plus tard, Gonnetant-l'Oyonnalithe.

- La Société Générale pour la Fabrication de Matières Plastiques s'engage vers l'aval avec beaucoup d'hésitation en prenant des participations dans la société Petitcollin lors de sa fondation en 1900 et dans la Société du Nouveau Linge. Elle entre également dans le capital de la Société l'Oyonnaxienne à sa fondation, essentiellement pour des raisons de politiques professionnelles. Il s'agit là de participations purement financières.

Seule la Société Lyonnaise de Celluloïd est, à notre connaissance, restée uniquement sur son métier d'origine de fabricant de celluloïd.

Evolution des sociétés de celluloïd 1930 - 1979

Les ventes de celluloïd baissent. Toutes les sociétés de celluloïd sont amenées, après la guerre et surtout après les années 25, à diversifier les débouchés pour leur nitrocellulose dont les capacités sont devenues excédentaires. Ne pouvant vendre directement la matière première en raison du monopole, elles la commercialisent sous la forme de collodions de compositions diverses et de chips pour l'industrie des peintures et vernis principalement. Par ailleurs, elles élargissent leur gamme commerciale avec l'emploi des nouvelles matières qui apparaissent dans l'industrie chimique, matières qu'elles ne produisent plus, mais qu'elles se limitent à transformer.

A partir de 1947 et jusqu'en 1964, on dispose des déclarations syndicales qui n'existaient pas auparavant. Les chiffres sont peut-être plus fiables, plus cohérents et tout au moins plus officiels. Toutefois, il s'y glisse une ambiguïté dans la mesure où sont comptabilisés sans distinction, dans certains cas, les tonnages de matière première fabriquée et les tonnages de matière transformée sous forme d'objets, comme en témoigne le cas de Petitcollin : le celluloïd, matière première, est fabriqué à Monville ; l'autre usine, celle d'Etain, est concernée uniquement par la transformation, mais les documents syndicaux ne le précisent pas.

Les données recueillies s'arrêtent en 1964.

La fabrication de celluloïd a cessé définitivement :

- à la Société Nobel Française (usine de La Rivière-Saint-Sauveur) en 1965, mais la société a continué à fabriquer de la nitrocellulose (collodions, chips) jusqu'en 1980.

- à la Compagnie du Celluloïd-Petitcollin-Oyonnithe (devenue en 1957 Compagnie des Plastiques Petitcollin) en 1961 à l'usine de Monville.

- à la société Convert en 1979. Mais la fabrication de nitrocellulose a cessé dès 1969.

Après ces cessations d'activité, la production de nitrocellulose pour usages civils est assurée uniquement par la poudrerie de Bergerac (Société Nationale des Poudres et Explosifs).

Bibliographie

CHEVASSUS R., "L'industrie de celluloïd en 1927", *Revue des Matières Plastiques*, 538 1928 ; DUBOIS E., *Histoire d'Oyonnax*, Rex Universis, 1990 ; bibliographie de chaque société.